

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'Ondres (40440) – Département des Landes

Séance ordinaire du 03 octobre 2024

Délibération n° 2024-10-01

Nbre de membres afférents au Conseil Municipal	29	Date de la convocation : 27/09/2024
En exercice	29	Date de l'affichage : 27/09/2024
Qui ont pris part à la délibération	27	

Présents : Éva BELIN ; Nadine DURU ; Jérôme NOBLE ; Frédéric LAHARIE ; Catherine VICENTE-PAUCHON ; François TRAMASSET ; Serge ARLA ; Miguel FORTE ; Cyril DURU ; Senay OZTURK ; Vincent POURREZ ; Christian BURGARD ; Sonia DYLBAITYS ; Christel EYHERAMOULO ; Jean-Pierre LABADIE ; David PERRIARD ; Maya VALLART ; Sarah BOURSIER.

Absents excusés :

Pierre PASQUIER a donné procuration à François TRAMASSET en date du 29 septembre 2024
Sandrine COELHO a donné procuration à Catherine VICENTE-PAUCHON en date du 1^{er} octobre 2024
Christine VICENTE a donné procuration à Nadine DURU en date du 1^{er} octobre 2024
Cindy ESPLAN a donné procuration à Éva BELIN en date du 1^{er} octobre 2024
Vincent BAUDONNE a donné procuration Miguel FORTE en date du 03 octobre 2024
Alain CALIOT a donné procuration à Maya VALLART en date du 02 octobre 2024
Mylène LARRIEU a donné procuration à Christel EYHERAMOULO en date du 03 octobre 2024
Carine REY a donné procuration à Serge ARLA en date du 02 octobre 2024
Bertrand LEIRIS a donné procuration à Christian BURGARD en date du 03 octobre 2024

Absents :

Davy CAMY
Julie ESPIAU

Secrétaire de séance : Catherine VICENTE-PAUCHON

OBJET : Dénomination de voie privée

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'au titre de ses pouvoirs généraux de police, elle a le droit de contrôler les dénominations de toutes voies, publiques ou privées, et d'interdire celle qui serait contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.



Un permis d'aménager PA 4020924D0001 a été délivré en date du 03 Juin 2024 pour la réalisation d'un lotissement de 7 lots à usage d'habitation individuelle et d'un macro lot social de 6 logements.

Ce lotissement est desservi par une voie privée communale, telle que localisée au plan ci-joint.

Une réflexion a été engagée pour dénommer cette voie en prenant en compte l'identité de la Commune.

Un nom a été retenu : impasse du Indòu (impasse du maïs).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 6 abstentions (Alain CALIOT ; Mylène LARRIEU ; Maya VALLART ; Christel EYHERAMOUNO ; David PERRIARD et Sarah BOURSIER) ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 - De dénommer la voie du lotissement communal « impasse du Indòu », telle que localisée au plan ci-joint.

ARTICLE 2 - Madame le Maire est autorisée signer tous les actes et documents nécessaires y afférents.

ARTICLE 3 - Madame le Maire est chargée d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

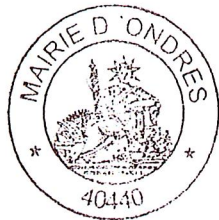
ARTICLE 4 : La présente délibération peut faire l'objet de recours devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication. Tout citoyen justiciable pourra saisir le tribunal administratif par dépôt de sa requête sur le site www.telerecours.fr, par l'envoi de la requête sur papier ou le dépôt sur place au tribunal.

Et ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

(Sceau)

Pour extrait conforme,
Le 04 octobre 2024,
Le Maire,



Acte rendu exécutoire le 07 / 10 / 2024

- après télétransmission électronique le 07 / 10 / 2024

- et mise en ligne sur le site de la commune le 07 / 10 / 2024



Envoyé en préfecture le 07/10/2024
 Reçu en préfecture le 07/10/2024
 Publié le 07/10/2024

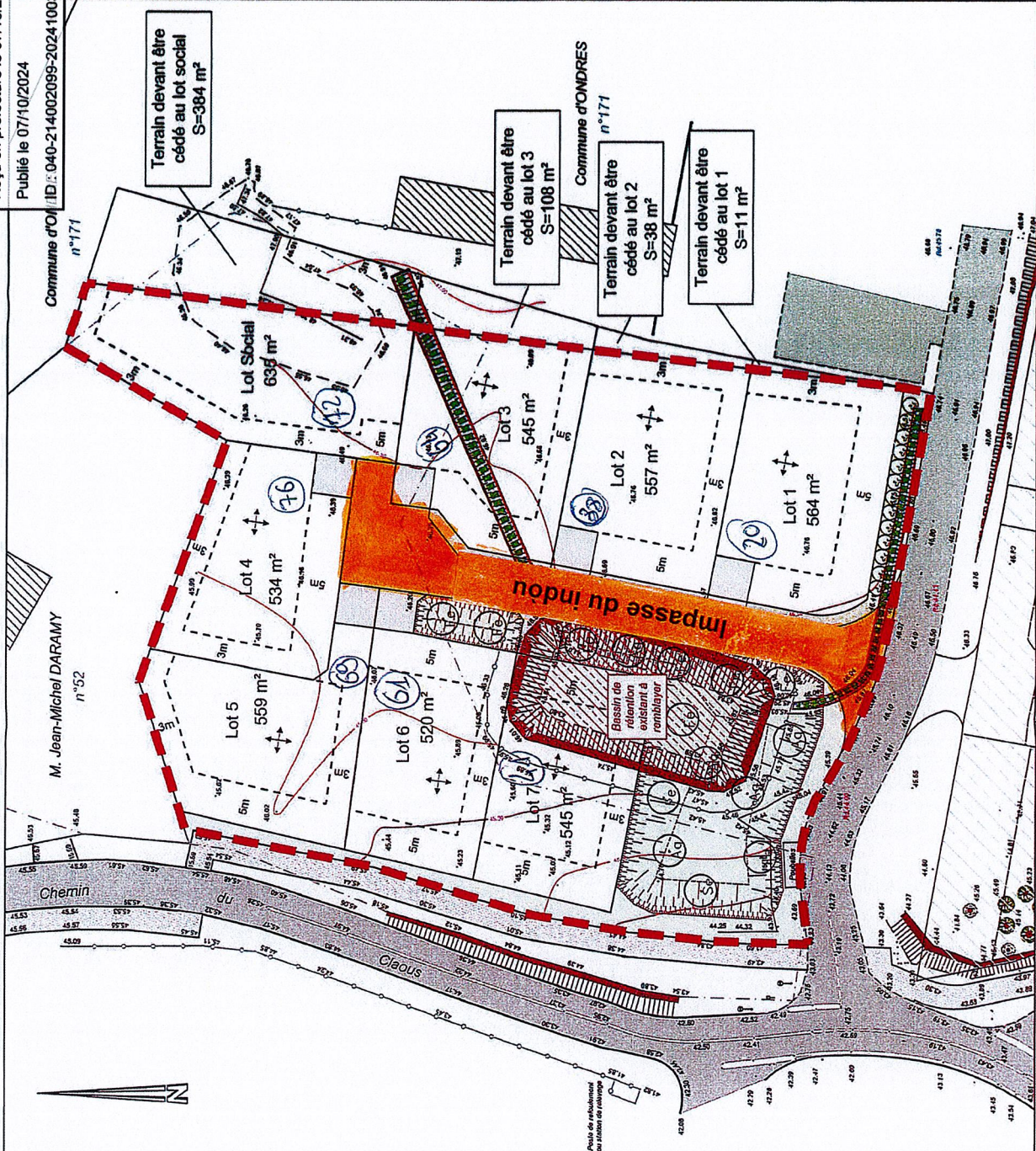
Commune d'ONDRES n°171
 DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER
 4 - PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE DU PROJET
 Article R.441-4 2°

sysl. coord.
CC44

échelle
1/500

format
A3

05/03
 2024



Référence dossier : 21-0699
 Référence fichier : 21-0699_PA.dwg

Propriété de la Commune d'ONDRES
 Lieu-dit "Cicaous"
 40440 COMMUNE D'ONDRES
 Références cadastrales : AK n°53 et n°171



Agence de SAINT VINCENT DE TYROSSE
 40000 Tyrosse
 Tél : 05 58 77 03 80
 tyrosse@premierplan.eu
 www.premierplan.eu



Notes: Ce plan est établi sur les limites apparentes relevées. L'application cadastrale indiquée est une interprétation du plan cadastral par rapport à l'état des lieux. Ces indications ne sont en aucun cas la définition des limites réelles, qui devront faire l'objet d'un bornage contradictoire. En particulier, ce document ne pourra servir à l'implantation de bâtiment ou au calcul de prospects.

LEGENDE :

	Surface en béton bitumineux noir
	Surface engazonnée
	Zone d'implantation de la construction principale
	Orientation générale des volumes
	Bassin de rétention
	Fossé à remblayer
	Massifs de vivaces : Cistus
	Arbres Tiges : <i>Alnus glutinosa</i>
	Arbres Tiges : <i>Fraxinus excelsior</i>
	Arbustes : <i>Saxifraga rosae</i>

Légende éléments existants :

	Application du plan cadastral
	Périmètre du lotissement
	Borne OGE existante
	Clôture
	Mur clôture
	Cailloux
	Enrobé
	Bâtiment
	Talus-fossé

Le présent plan ne peut pas être considéré comme définitif s'il n'est pas revêtu du cachet et de la signature du Géomètre Expert.